Travail de Master : Digital Footprints



PV de réunion

5 octobre 2017, de 11h10 à 12h40

Présent : Nastaran Fatemi, Kewin Dousse, Félicien Fleury

Rédaction du PV le 6 octobre

Compte-rendu

Points de discussion

Google Analytics et site d'exemple

Un site web présentant plusieurs pages de contenu factice imitant un shop en ligne a été implémenté ainsi qu'une intégration avec Google Analytics et certains des concepts de tracking avancés, comme les évènements. Il s'est avéré qu'aller plus loin dans l'implémentation de certaines mesures n'était pas une priorité car la seule limite aux données qu'il est possible de récupérer est en réalité une limitation technique : Il s'agit des informations que les navigateurs peuvent potentiellement révéler à un script, ou à un serveur distant.

Informations des utilisateurs

Il sera donc intéressant de se poser la question « Quelles sont les informations qu'une page peut potentiellement envoyer à un serveur distant ? ». Ces informations doivent passer par le net pour Google Analytics, et donc il faudra se renseigner non seulement sur les moyens possibles qu'un client a de contacter un serveur (par exemple avec une requête AJAX, ou même avec une tentative d'accès à un fichier comme une image sur le serveur), ainsi qu'aux types d'informations qu'a accès un navigateur web classique.

Création de l'association SDIPI

La fin de la réunion formelle a porté sur le review des statuts de l'association prochainement crée : « Swiss Digital Identity & Privacy Institute ». Quelques changements ont été faits ; Les status seront donc définitivement validés plus tard.

Objectifs du projets

Une discussion sur les objectifs du projets a également eu lieu. Nous avons décidé que le projet allait viser à chercher une correspondance entre les URL visitées par une personne et son profil psychologique. Ce lien se fera à l'aide des données de Kosinski, qui nous aidera à lier les likes Facebook d'une personne et son profil psychologique. Le remplissage du questionnaire psychologique par les volontaires de notre projet sera facultatif.

Conclusion

L'association va terminer de se créer afin d'envoyer une lettre de demande à Kosinski, et pendant ce temps les recherches sur les possibilités techniques de divulgation des informations va continuer.